

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7408589201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7408589201>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 mai 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Emeline LANLEAU, Notaire à PONT L'EVEQUE (14130) 13B, route de Trouville, en date du 21 mai 2025, à PONT L'EVEQUE (14130).

Dénomination : ANTALIE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 70, rue Saint Michel, 14130 PONT L'EVEQUE.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. . Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes

garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Mutation par décès : La qualité d'associé est transmise de plein droit à tous les héritiers, ayants droit de l'associé décédé.

Gérant : Monsieur Antoine LEGRAND, demeurant 319, route du Pont Enault, 14130 VIEUX BOURG

La société sera immatriculée au RCS LISIEUX.

Pour avis.

Le Notaire

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex